

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE

Titre(s) : REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE : UNITES DE REPERAGE / Ministère de la Guerre.

Auteur(s) : Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur : Paris : 1ère partie, titre 6, 1926

Description matérielle : 50 .

Résumé ou extrait : Organisation des unités sur le pied de guerre, reconnaissance et occupation des bases.

Sujet(s) : ARTILLERIE
RECONNAISSANCE